



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

- N°9 -

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

S²LO

ID : 063-216304303-20250617-250617_9-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

SÉANCE DU MARDI 17 JUIN 2025

Nombre de conseillers présents : **24**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 17 juin à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 11 juin 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Procurations : **5**

Nombre de conseillers absents : **4**

Étaient présents :

OBJET :
Acquisition de la parcelle ZX 843 aux Ribbes, Chemin Sabatier

Stéphane RODIER, Maire ; Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHÉLEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON ; Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ; Michelle MAGNOL à David DEROSSIS ; Sérap ALP à Eric BOUCOURT ; Sylvain HERMAN à Pierre CONTIE ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ; Betul SIMSEK ; Pepa CAENEN ; Yoann BENTEJAC ;

Secrétaire de séance :

Bernard DUNIAT

ACQUISITION DE LA PARCELLE ZX 843, AUX RIBBES, CHEMIN DE L'ETANG SABATIER

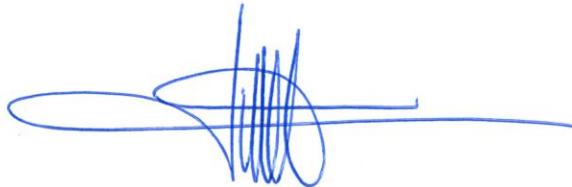
- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L1 et L 1111-1 ;
- **Vu** le Code Civil et notamment les articles 1382 et suivants ;
- **Considérant** l'intérêt pour la collectivité de disposer de la parcelle ZX 843, sise aux Ribbes, chemin de l'Étang Sabatier, compte tenu de la présence d'un réseau d'eaux pluviales, dont l'entretien doit être fait par la Commune ;
- **Considérant** la possibilité d'acquérir la parcelle ZX 843 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Approuve** l'acquisition à titre gracieux de la parcelle ZX 843 sise aux Ribbes, chemin de l'Étang Sabatier à THIERS ;
- **Approuve** la prise en charge des frais de notaire ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Bernard DUNIAT



Le Maire,



MAIRIE DE THIERS
(PUY-DE-DÔME)

Stéphane RODIER